

MINI-GUIDE DE TERRAIN

LES PRINCIPALES PLANTES INVASIVES DU BASSIN DE L'ORNE



DÉFINITION

**Une espèce invasive
(ou exotique envahissante)**

**est une espèce introduite dans un
milieu qui n'est pas son aire de
répartition naturelle**

**et qui en proliférant induit des
impacts négatifs :**

- ~ **écologiques** : *destruction des habitats naturels et des espèces autochtones ;*
- ~ **économiques** : *impacts sur les pratiques agricoles, coût de destruction de l'espèce, ...*
- ~ **sanitaires** : *problèmes d'allergies, de toxicité, de brûlures, ...*
- ~ **nuisances d'usage** : *entrave à la pratique de la pêche, du kayak, ...*

Ce guide est une adaptation des guides réalisés sur la même thématique par l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (2010) et par le Syndicat Mixte du SAGE Couesnon (2014).

Photographies et illustrations

France MERCIER

Conservatoire des espaces naturels de Basse Normandie

Nicolas PIPET

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

Thomas BOUSQUET, S. LEBAIL, Rémy RAGOT, Loïc RUELLAN

Conservatoire Botanique National de Brest

Alain DUTARTRE

Groupe de Travail Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques

Benjamin BOTTNER

Institution d'aménagement de la Vilaine

Stéphanie HUDIN

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

François-Xavier DUPONCHEEL

Syndicat mixte du SAGE Couesnon

Contributions scientifiques et relecture

Conservatoire d'espaces naturels de Basse Normandie

Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Orne amont

Techniciens du bassin Orne amont

Partenaires financiers



SOMMAIRE

Introduction.....	p. 6
Légende.....	p. 7
Ce qu'il ne faut pas faire.....	p. 8
Ce qu'il faut faire.....	p. 9

Milieux aquatiques

Crassule de Helms	p. 10
Egérie ou élodée dense.....	p. 12
Elodée de Nuttall	p. 14
Hydrocotyle fausse-renoncule.....	p. 16
Jussies.....	p. 18
Grand Lagarosiphon.....	p. 20
Myriophylle du Brésil	p. 22

Millieux terrestres, berges

Balsamine de l'Himalaya	p. 24
Berce du Caucase	p. 26
Renouées asiatiques	p. 28
Renouée à épis nombreux	p. 30
Glossaire	p. 32

INTRODUCTION

Afin d'agir pour l'amélioration des milieux aquatiques, le SAGE a inscrit dans son orientation 4 « Préserver les milieux et les espèces » une disposition relative à la limitation du développement des espèces invasives. Suite à un recensement non exhaustif des espèces invasives du territoire du SAGE, il est apparu nécessaire de réaliser et de mettre à disposition des acteurs du territoire un guide « espèce invasives ». Ce guide a donc pour objectif, d'informer pour faciliter l'identification des principales plantes invasives du territoire et de les localiser précisément. Ce travail est nécessaire pour la mise en place de mesures efficaces permettant de les éradiquer, à défaut de limiter leur propagation. Il se veut simple d'utilisation et compréhensible par tous. Cependant, pour certaines plantes, le recours à une flore spécifique peut s'avérer nécessaire.

Attention : Ce guide cible plus particulièrement 11 espèces (ou groupe d'espèces) reconnues présentes sur le territoire ciblé. Il n'est donc pas exhaustif et n'a pas pour prétention de l'être.

Chaque espèce est traitée sur 2 pages, pour chaque plante on retrouve :

- Nom commun
- Nom scientifique
- Famille
- Calendrier de croissance
- Photographies de la plante seule et intégrée dans le milieu
- Description détaillée à l'aide de pictogrammes
- Dessins facilitant l'identification.

Les mots en caractères bleus renvoient au glossaire.

NOM COMMUN

Nom scientifique

Famille

A droite des noms, des pictogrammes indiquent s'il s'agit d'une plante aquatique ou terrestre.



Plante
terrestre



Amphiphyte
Plante
semi-aquatique



Hydrophyte
enracinée, à
feuilles flottantes



Hydrophyte
entièrement
submergées

Pictogrammes permettant l'accès rapide aux caractéristiques de la plante



Origine géographique



Habitat



Appareil racinaire : forme, enracinement, spécificité.



Appareil végétatif : tige, feuilles, caractères généraux.



Floraison : couleur, forme, spécificité.



Reproduction : fruit et mode de reproduction principal.

Calendrier de croissance



Repos végétatif



Croissance



Floraison

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



Acheter, échanger ou cueillir



Introduire, planter ou jeter dans le milieu (rivières, plans d'eau et bassins, jardins et espaces verts...)



Improviser la coupe, l'arrachage et la destruction

Des précautions techniques et sanitaires sont nécessaires.



Appliquer des herbicides

Arrêté ministériel du 12 septembre 2006 et arrêté préfectoral de l'Orne du 28 juillet 2011 réglementant les usages des pesticides à proximité de l'eau.

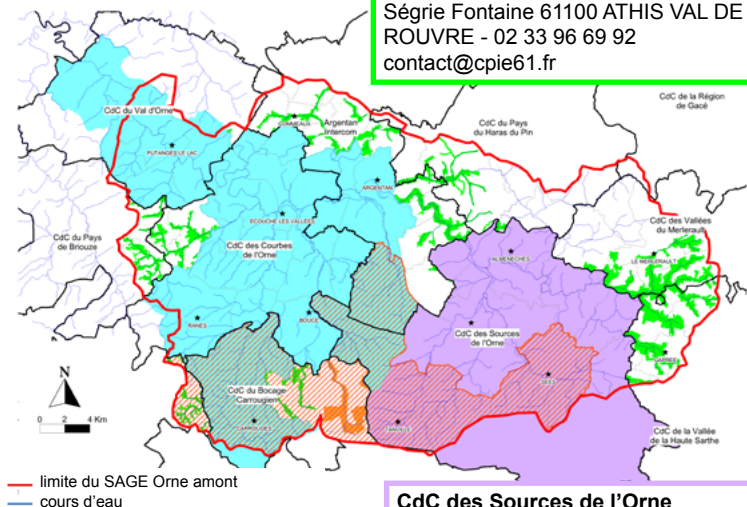
CE QU'IL FAUT FAIRE



Contactez les structures
référentes de votre territoire

**Syndicat Mixte de l'Orne et ses
Affluents** - 61200 ARGENTAN
02 33 12 72 46 - symoa@orange.fr

**Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement des Collines
Normandes / Opérateur Natura 2000**
Ségrie Fontaine 61100 ATHIS VAL DE
ROUVRE - 02 33 96 69 92
contact@cpie61.fr



CdC des Sources de l'Orne
61500 SEES - 02 33 28 88 87
camille.roullier@cc-sourcesdelorne.fr

**Parc Naturel Régional Normandie
Maine / Opérateur Natura 2000**
61320 CARROUGES
02 33 81 75 75
info@parc-normandie-maine.fr

*Pour les zones du SAGE non couvertes
par les structures locales, contacter le
**Conservatoire d'Espaces Naturels de
Basse Normandie**
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
02 31 53 01 05 - f.mercier@cen-bn.fr*

CRASSULE DE HELMS

Crassula helmsii

Crassulacées



Originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande.



Eaux stagnantes, rives d'étangs.



Système racinaire très fin qui pénètre dans le sédiment.
Des **racines adventives** sont produites au niveau des nœuds de la tige.





Détail d'une fleur



Petites fleurs blanches (Ø 18-25mm)
à 4 pétales



Plante vivace, amphibie. Elle possède
une tige grêle et des feuilles opposées,
sessiles, de forme linéaire pointue.
Très **polymorphe** selon le milieu : tige
longue et feuilles au sommet lorsqu'elle
est immergée ; tige ramifiée, entre-
nœuds réduits et feuilles plus grasses
quand l'eau vient à manquer.



Multiplication végétative par fragmentation
en été et par émission de **turions** en automne.

EGÉRIE DENSE OU ELODÉE DENSE

Egeria densa

Hydrocharitacées



Originaire d'Afrique du Sud.



Eaux stagnantes à courantes : plans d'eau, rivières, grands cours d'eau, étangs, fonds vaseux.



Système racinaire très fin qui pénètre dans le sédiment. Des **racines adventives** sont produites au niveau des nœuds de la tige.





Plante vivace, toujours immergée. La tige grêle est très cassante, mais peut atteindre 3 m de long. Les feuilles sont **verticillées** par 4, parfois 5, de 1 à 3 cm de long et 5 mm de large. Très légèrement dentelées. Plus forte densité de feuilles en partie haute.



Fleurs blanches (Ø 18-25 mm) présentant 3 pétales.



Pas de reproduction sexuée sur le territoire mais une reproduction végétative par fragments de tiges, qui facilite sa propagation.

ÉLODÉE DE NUTTALL

Elodea nuttallii

Hydrocharitacées



Originare d'Amérique du Nord.

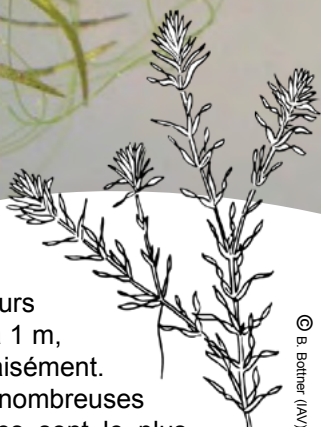


Eaux stagnantes à courantes : plans d'eau, rivières, grands cours d'eau, étangs, fonds vaseux.



Système racinaire très fin, enracinement superficiel. Des **racines adventives** poussent au niveau des nœuds.





© B. Bollner (IAV)



Plante vivace, toujours immergée. Tige de 0,2 à 1 m, fragile, se fragmentant aisément. Tige portant de nombreuses ramifications. Les feuilles sont le plus souvent **verticillées** par 3, filiformes (6-35 mm de long), souples, aiguës et souvent arquées ou tirebouchonnées. Plus forte densité de feuilles en partie terminale.



Petite fleur rosée, quasiment transparente (Ø 5 mm), à 3 pétales, dépassant juste de la surface de l'eau.



La reproduction végétative par fragments de tiges facilite sa propagation.

HYDROCOTYLE FAUSSE-RENONCULE

Hydrocotyle ranunculoides

Apiacées



Originaire d'Amérique du Nord.



Eaux stagnantes ou faiblement courantes, peu profondes : fossés, canaux, mares, bords de lacs et d'étangs. Espèce commercialisée pour l'ornementation des bassins.



Système racinaire robuste. Les racines adventives poussent au niveau des nœuds et forment un chevelu dense.





Plante vivace, amphibie. Tige **radicante** ou flottante, se fragmentant aisément. Les feuilles mesurent 2 à 8 cm de diamètre et sont **réniiformes** et profondément échancrées à la base. Elles sont portées par un **pétiole glabre**, long de 5 à 35 cm.



Ombelle de 10 à 15 fleurs (2 à 3 mm), dépassant de la surface de l'eau. 5 pétales, blanc à jaune verdâtre.



Reproduction végétative par bouturage de fragments de tiges. Reproduction sexuée par production d'**akènes** disséminés par l'eau.



JUSSIES

Ludwigia sp.

Onagracées



Originaire d'Amérique du Sud.



Eaux stagnantes ou faiblement courantes, zones humides, berges, prairies humides. Commercialisation, utilisation et introduction dans le milieu naturel interdits par l'arrêté du 2 mai 2007.



Deux types de racines coexistent. Les unes servent d'ancrage et d'organe d'absorption ; les autres, blanches et **aérijfères**, servent à la flottaison.





Plante vivace, fixée et amphibie. La tige est noueuse, rigide mais cassante. Elle peut atteindre 6 m de long. Disposées en rosette flottante en début de développement, les feuilles **alternes** sont ensuite portées par une tige émergeant jusqu'à 80 cm. Les feuilles sont allongées, plus ou moins velues.



Fleurs jaunes vif ($\varnothing$ 3-5 cm) à 5 ou 6 pétales recouvrant.



Dissémination par fragmentation. Capsules rouges-noires, de 13 à 25 mm de long et de 3 à 4 mm de large. Sous certaines conditions, les graines peuvent germer.



GRAND LAGAROSIPHON

Lagarosiphon major

Hydrocharitacées



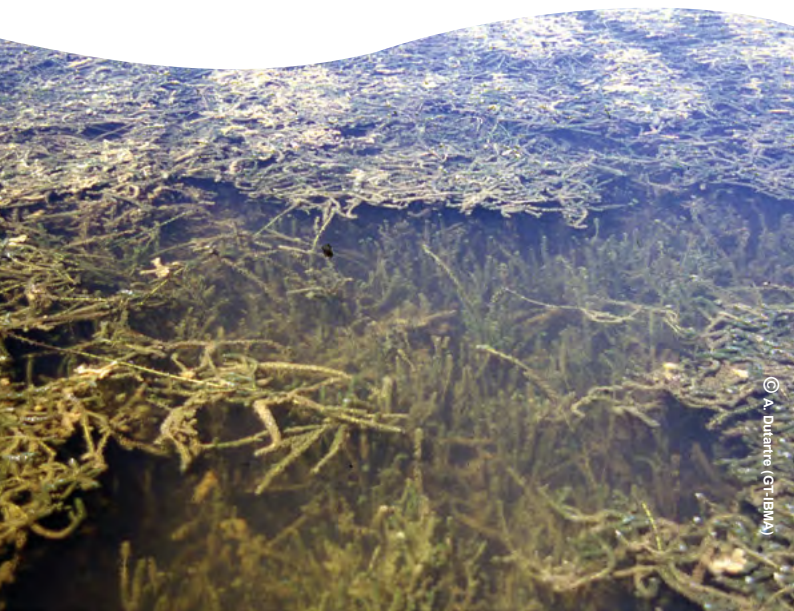
Originaire d'Afrique du Sud.



Eaux stagnantes sur fond vaseux ou sableux : fossés, canaux, mares, bords de lacs et d'étangs. Espèce pouvant pousser jusqu'à une profondeur de 7 m et commercialisée pour l'ornementation des bassins.

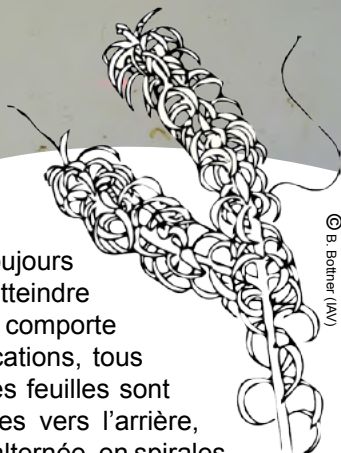


Système racinaire dense, bien ancré dans le substrat. Préférence pour les sols vaseux.





Détail de l'insertion
des feuilles



Plante vivace, toujours immergée. Pouvant atteindre jusqu'à 6 m de long, elle comporte de nombreuses ramifications, tous les 10 à 12 nœuds. Les feuilles sont étroites, très recourbées vers l'arrière, disposées de manière alternée, en spirales (6-30 mm de long). L'extrémité comporte un ensemble de feuilles denses formant un plumeau.



Petites fleurs blanches (3 x 5 mm) à la surface de l'eau. En France il n'existe que des pieds femelles.



La reproduction végétative par fragments de tiges facilite sa propagation.

MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL

Myriophyllum aquaticum

Haloragacées



Originare d'Amérique tropicale et subtropicale.



Milieux stagnants ou à faible courants, bien exposés : zones humides, réseaux de fossés, bordures de plans d'eau et cours d'eau lents. Egalement sur des fonds sableux ou vaseux. Croissance favorisée en milieu eutrophisé.



Système racinaire ancré dans le substrat. Présence de racines adventives.





Détail d'une tige
et des feuilles



Plante fixée, amphibie. La tige peut atteindre jusqu'à 3 ou 4 m de long et 5 mm de diamètre, elle est semi-rigide. L'extrémité des tiges est fréquemment émergée, jusqu'à 40 cm. Les feuilles sont vert clair, **verticillées** par 4 ou 6, rigides et **pennées**, pouvant dépasser 3 cm de long.



Très petite **inflorescence** blanche à l'aisselle des feuilles. Il n'existe que des pieds femelles.



Multiplication végétative à partir de fragments de tiges pouvant subsister plusieurs jours avant de s'ancrer.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Impatiens glandulifera

Balsaminacées



Originaire de l'Himalaya



Sur sols humides : en bord de cours d'eau, fossés, talus, bois humides. Dans les **milieux anthropisés**, sur sols riches en azote.



Système racinaire profond de 10 à 15 cm. Les racines se cassent facilement.





Plantes herbacées annuelles. Tiges **glabres** à port buissonnant, rougeâtres, creuses à larges nœuds renflés de 50 cm à 3,5 m de haut. Les feuilles font 5 à 18 cm de long et de 2 à 7 cm de large. Elles sont **glabres**, **lancéolées**, à bords très dentés.



Fleurs odorantes roses, rouges à pourpres, parfois entièrement blanches, comportant 5 pétales inégaux.



Longue capsule renfermant les graines et explosant à maturité. Reproduction sexuée ou multiplication végétative.



BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum

Apiacées



Originaire du Caucase



Milieux frais assez riches en azote : lisières fraîches, pâturages et prairies à hautes herbes, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de routes). Espèce cultivée pour l'ornementation des parcs et jardins.



Pivot robuste.





© F. Mercier (CEN-BN)



© F. Mercier (CEN-BN)



Plante herbacée pluriannuelle atteignant 2 à 5 m de haut. Feuilles pouvant atteindre un mètre de long et profondément découpées. Tige robuste, creuse et cannelée de 5 à 10 cm de diamètre.



Très grande **ombelle** d'un diamètre pouvant atteindre 50 cm, composées de petites fleurs blanches.



Diakène, reproduction sexuée uniquement.



© F. Mercier (CEN-BN)



Plante irritante susceptible de provoquer des brûlures, ne pas manipuler sans protection complète (gants, combinaison de protection, lunettes...).

Brûlure liée à la
Berce du Caucase

RENOUÉES ASIATIQUES

Reynoutria sp.

Polygonacées



Originaire de l'Himalaya, de Chine, du Japon et de l'île de Sakhaline.



Milieux frais assez riches en azote : lisières fraîches, berges des cours d'eau, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de route)



Système racinaire puissant composé de **rhizomes lignifiés** offrant de fortes possibilités de bouturage.





© S. Hudin (FCEN)



Plantes herbacées vivaces. Tiges creuses, noueuses et tachetées de rouge, généralement de 1 à 4 m de haut. Les feuilles **alternes** sont entières, en forme de triangle ou de cœur, de 10 à 40 cm de long selon l'espèce.



Petites fleurs blanchâtres, verdâtres ou rougeâtres réunies en grappes.



Multiplication végétative par fragmentation (mode dominant). Possibilité de reproduction sexuée selon l'espèce. Dissémination des graines par l'eau et le transport de terre infestées.

RENOUÉE A ÉPIS NOMBREUX

Polygonum polystachyum

Polygonacées



Originaire de l'Himalaya



Milieux frais assez riches en azote : lisières fraîches, berges des cours d'eau, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, remblais, bords de route). Espèce cultivée pour l'ornementation des parcs et jardins.



Système racinaire puissant composé de **rhizomes lignifiés** offrant de fortes possibilités de bouturage.





© S. Hudin (FCEN)



Plantes herbacées vivaces. Tiges creuses, noueuses et tachetées de rouge, généralement de 1 à 2 m de haut. Les feuilles sont ovales et non tronquées à la base. Elles mesurent environ 30 cm de long.



Petites fleurs blanches ou roses, réunies en grappes.



Fruit brun. Multiplication végétative et reproduction sexuées. Dissémination des graines par le vent ou l'eau.

GLOSSAIRE

akène : fruit sec qui ne s'ouvre pas et renfermant une seule graine non soudée aux parois du fruit.

diakène : Fruit sec formé de deux akènes égaux et opposés.

feuilles alternes : placées alternativement et non face à face.

Feuille lancéolée : en forme de lance étroite.

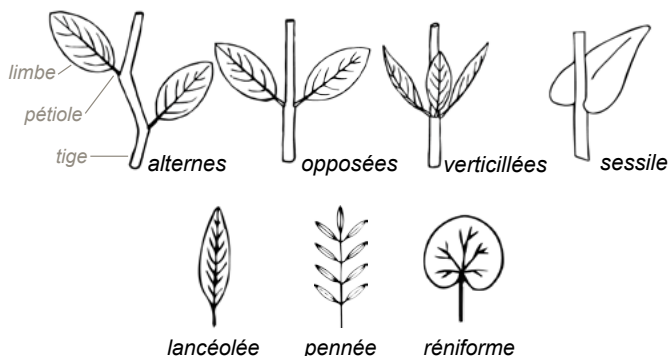
feuille pennée : formée de segments de part et d'autre de la nervure principale, comme une plume.

feuille réniforme : en forme de rein.

feuille sessile : dépourvue de pétiole, dont le limbe est directement inséré sur la tige.

feuilles verticillées : partant toutes depuis un même niveau de l'axe qui les porte.

glabre : dépourvu de poil.



inflorescence : disposition des fleurs sur la tige d'une plante.

milieu anthropisé : transformé par l'action de l'Homme.

milieu eutrophisé : déséquilibré parce que trop riche en matières nutritives, ce qui favorise l'intrusion d'espèces envahissantes dont le développement foudroyant peut « asphyxier » les espèces autochtones.

ombelle : mode de disposition des fleurs sous la forme d'un parasol.

pétiole : partie amincie de la feuille reliant le limbe à la tige.

polymorphe : qui peut prendre des formes différentes selon les individus ou selon les organes d'un même individu.

racine adventive : qui s'est formée après le développement de la plante sur une partie quelconque de la tige (souvent au niveau des nœuds) ou sur un rhizome.



racine aérifère : remplie d'air, permettant la flottaison de la plante à la surface de l'eau.

rhizome lignifié : tige souterraine vivace imperméable, résistante et inextensible.

tige radicante : qui produit des racines distinctes de la racine principale. Celles-ci courent sur le sol et lui permettent d'occuper le maximum de surface dans son environnement.

turion : bourgeon situé sur la partie souterraine des plantes, servant de structure de résistance hivernale et de propagation par détachement.

Pour plus d'informations :

Conservatoire des Espaces Naturels de Basse Normandie :

www.cfen-bassenormandie.org/

Conservatoire Botanique National de Brest :

www.cbnbrest.fr/

www.cbnbrest.fr/ecalluna/

L'outil **eCalluna** est un système d'information en ligne donnant accès à de nombreuses données floristiques sur les régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Chaque information transmise est analysée et contrôlée par l'équipe du Conservatoire botanique avant d'être intégrée à une base de données. L'ensemble des informations est accessible sous forme de cartes et de listes d'espèces.



Guide téléchargeable sur :

www.symoa.net

www.cc-sourcesdelorne.fr

www.parc-naturel-normandie-maine.fr

www.cpie61.fr

www.orne.gouv.fr

www.orne.fr